

# Parlement francophone bruxellois

(Assemblée de la Commission communautaire française) site: www.parlementfrancophone.brussels

# Commission des Affaires sociales, de la Famille et de la Santé

·

## Convocation<sup>1</sup>

Mardi 10 mars 2020 - 14h30 Rue du Lombard, 69 - Salle 201

### Ordre du jour

1. Auditions relatives à « La lutte contre la pauvreté sous l'angle du non-recours aux droits »

Rapporteur: M. Sadik Koksal

- Exposé de M. Philippe Warin, directeur de recherche à l'Université de Grenoble et co-fondateur de l'Observatoire des non-recours aux droits et services (Odenore) par vidéoconférence
- Echange de vues
- Exposés de
  - Mme Claire-Marie Lievens, conseillère juridique de La Ligue des droits humains asbl
  - Mme Judith Lopes Cardozo, conseillère juridique au service Infor-droits du collectif Solidarité contre l'exclusion, et membre de la commission consacrée aux droits économiques, sociaux et culturels de La Ligue des droits humains ashl
  - Mme Catherine Culot, conseillère au service droit du bail de L'Atelier des droits sociaux asbl
- Echange de vues

### 2. Divers

\_

Dans les conditions de l'article 20 du Règlement, les réunions des commissions sont publiques.

#### Composition de la commission

Présidence : M. David Weytsman

Vice-présidences : Mme Farida Tahar, M. Ibrahim Donmez

#### Membres effectifs:

PS: Mme Delphine Chabbert, M. Ibrahim Donmez, Mme Fadila Laanan

Ecolo: Mme Zoé Genot, M. Ahmed Mouhssin, Mme Farida Tahar M. Geoffroy Coomans de Brachène, M. David Weytsman

DéFI: M. Jonathan de Patoul, M. Sadik Koksal

PTB: Mme Stéphanie Koplowicz cdH: Mme Gladys Kazadi

#### Membres suppléants :

Mme Nadia El Yousfi, Mme Isabelle Emmery, M. Jamal Ikazban, M. Julien Uyttendaele Ecolo : Mme Barbara de Radiguès, Mme Margaux De Ré, Mme Marie Lecocq, M. Hicham Talhi

Mme Dominique Dufourny, M. David Leisterh, Mme Viviane Teitelbaum

DéFI: Mme Nicole Nketo Bomele, Mme Ariane de Lobkowicz-d'Ursel, M. Christophe Magdalijns

PTB: Mme Elisa Groppi, M. Youssef Handichi cdH: M. Christophe De Beukelaer, Mme Céline Fremault

Des votes sont susceptibles d'intervenir pour chaque point inscrit à l'ordre du jour. Ces votes seront pris en compte pour le calcul du montant de l'indemnité parlementaire (conformément à l'art. 24 du Règlement du Parlement francophone bruxellois).